



HAL
open science

Du caractère inaliénable de l'être

Pierre Pica

► **To cite this version:**

Pierre Pica. Du caractère inaliénable de l'être. Cerf. Transparence et Opacité. Littérature et sciences cognitives, cerf, pp.207-221, 1988, http://www.editionsducerf.fr/html/fiche/fichelivre.asp?n_liv_cerf=4622, 9782204028462. hal-00208021

HAL Id: hal-00208021

<https://hal.science/hal-00208021v1>

Submitted on 28 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRANSPARENCE ET OPACITÉ
LITTÉRATURE ET SCIENCES COGNITIVES

Hommages à Mitsou Ronat

mis en œuvre par
Tibor PAPP et Pierre PICA

« Passages »

cerf

problèmes auxquels nous devons faire face; mais plutôt, au mieux, posent les problèmes de façon plus ou moins claire. Il reste alors à montrer comment les phénomènes peuvent être expliqués d'une façon qui est consistante avec les exigences empiriques du problème de Platon; si ce que j'ai suggéré est correct, il reste alors à montrer comment les phénomènes peuvent être déduits de principes invariants de la faculté de langage en ajustant les paramètres d'une façon ou de l'autre. Comme nous l'avons noté précédemment, il s'agit là d'une tâche extrêmement difficile et intellectuellement stimulante. Le fait que le problème puisse être plus ou moins formulé en des termes réalistes et, parfois même, abordé avec un certain degré de succès est important. Cela est en fait tout à fait nouveau dans le cadre de l'étude du langage et, en fait, dans n'importe quel domaine extérieur aux sciences formelles et naturelles.

Cambridge Mass., le 16 avril 1987

traduit de l'américain par P. Pica

PIERRE PICA

DU CARACTÈRE INALIÉNABLE DE L'ÊTRE

A son appartenance au groupe — de croissance ou d'amis — l'individu doit non seulement d'être libre mais aussi d'être soi : les dérivés du terme * *soe*, gr. *idiôtês* « particulier », lat. *suus* « sien », mais aussi gr. *êtês*, *hetatros* « allié, compagnon », lat. *sodalis* « compagnon, collègue », font entrevoir dans le * *soe* primitif le nom d'une unité sociale dont chaque membre découvre son « soi » dans l'« entre-soi ».

E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*. 1. *Économie, parenté, société*, p. 321.

0. Introduction

La majeure partie des travaux de syntaxe générative effectués depuis les années soixante-dix ont été consacrés à l'étude de *contraintes* de localité portant sur les relations anaphoriques qu'entretiennent des éléments qui ne sont pas contigus dans la séquence linguistique telles que, par exemple, les contraintes qui portent sur la relation qui lie un *réfléchi* avec son antécédent.

Le fait que ce type de contraintes a été consciemment formulé en des termes purement syntaxiques, voire en des termes purement configurationnels, explique en partie le caractère trivial et généralement peu intéressant des réponses qui ont été généralement données aux questions de savoir a) comment l'on sait qu'un élément linguistique donné doit obligatoirement entrer en relation anaphorique avec un antécédent (comment l'on sait qu'un élément linguistique donné est un réfléchi) et b) pourquoi cette relation anaphorique est soumise aux mêmes contraintes que celles qui s'appliquent à certaines opérations de mouvement dans la langue¹? (Cf. sur ce point Chomsky (1986).)

1. Cf. La contrainte du *sujet spécifié* qui exprime le fait qu'un élément α ne peut entrer en relation anaphorique avec un antécédent β si β est contenu dans une autre proposition que son antécédent et qui exclut (8.a) dans le texte, ou la relation entre le réfléchi (*se*) et son antécédent est bloquée car *se* se trouve dans une proposition

Nous nous attacherons ici à répondre en détail à la première de ces questions². Nous montrerons en particulier que le fait que certains groupes nominaux (ou certains noms lexicaux) aient besoin d'un antécédent n'est pas une propriété primitive faisant en quelque sorte partie de la définition de ce type d'éléments (faisant partie de la définition de ce qu'est un réfléchi) mais que cette propriété peut au contraire être entièrement dérivée d'une théorie générale de la référence inspirée de celle développée par Frege et de certains travaux récents en sémantique qui y sont liés (cf. Higginbotham (1985)).

Nous montrerons que de façon générale les réfléchis sont des arguments (des groupes nominaux) — ou sont des constituants (des noms lexicaux) qui font partie d'arguments — dont on peut montrer qu'ils ne sont pas saturés (au sens de Frege). On verra que la propriété de ne pas être saturé peut en dernier ressort être réduite au fait que les noms lexicaux noyaux de ces arguments expriment des entités qui sont considérées comme *inaliénables* au niveau de la *métaphysique* de la langue. Nous tenterons de montrer que le caractère inaliénable s'étend non seulement à des noms se référant à certaines parties du *corps* mais aussi, et de façon très générale, à des noms exprimant des notions plus abstraites telles que certaines *relations parentales*, certaines *relations amicales* ou des *liens d'amour*, ainsi qu'à des noms exprimant ce que nous appellerons le caractère inaliénable de *l'être*.

Nous suggérerons que le concept d'*inaliénabilité*, qui n'est pas à proprement parler linguistique, est commun à un certain nombre de cultures aussi différentes que celles qui sous-tendent les langues indo-européennes et certaines langues amérindiennes. Nous montrerons que ce type de concept permet aussi d'éclairer d'un jour nouveau les rapports complexes qu'entretiennent la *syntaxe* telle qu'elle est définie dans les travaux récents de la grammaire générative et la *réalité sociale* telle qu'elle transparait à travers l'usage de la langue.

Nous défendrons en particulier la thèse selon laquelle les données que nous présentons ici sont compatibles avec la démarche générale de certains travaux récents sur le langage (cf. Chomsky (ce volume)) et montrerons que ces données militent contre une réduction totale

(la proposition infinitive) distincte de celle où se trouve son antécédent (la phrase principale). Cf. aussi la contrainte de *c-commande* qui, dans le cas des réfléchis, revient à dire qu'un réfléchi doit être directement dominé par son antécédent et qui exclut (8.b) dans le texte où se n'est pas dominé par son antécédent (*lui*).

2. On trouvera une ébauche de réponse à la deuxième de ces questions — à savoir pourquoi la relation anaphorique d'un réfléchi à son antécédent est-elle soumise aux mêmes contraintes que celles qui s'appliquent à certaines opérations de mouvement dans Pica (1987.a) que nous résumons partiellement dans la note 8, *infra*.

de la langue à une réalité sociale. Nous suggérerons en guise de conclusion qu'une conception *autonome* de la syntaxe (compatible avec une interprétation *réaliste* des mécanismes linguistiques — en termes ou non d'organe (biologique) mental —) est paradoxalement à même d'éclairer et de révéler certains aspects sociaux du langage dont la perception même échapperait à une approche plus globale.

1. Signes d'objet et signes de concept

Soit les deux exemples suivants empruntés à Frege (1892.a) :

- (1) L'étoile du matin est une planète
- (2) L'étoile du matin est Vénus

Frege (*op. cit.*) propose de rendre compte de la distinction entre (1) où *est* est un signe de prédication reliant un « signe d'objet » (*l'étoile du matin*) à un « signe de concept » (*une planète*) et (2) où *est* est un signe d'identité reliant deux « signes d'objet », dans le cadre d'une théorie où les concepts sont des êtres « incomplets » ou « non saturés » (*ungesättigt*).

Les êtres « non saturés » (concepts) conçus sur le modèle des fonctions (c'est-à-dire munis d'une place vide) s'opposent ici aux objets qui sont des entités qui se suffisent à elles-mêmes (et peuvent donc être conçus sur le modèle des arguments d'une fonction) (cf. sur ce point et parmi d'autres Jacob (1980)).

On peut « traduire » ce point de vue en disant que, de façon générale, le nom lexical d'un syntagme nominal intransitif (tel que *fée* par exemple) est associé à une place vide (*x*) (qui exprime, dans ce cas, le fait que le mot *fée* (le concept de *fée*) peut faire référence à chacune des différentes *fées* dans le monde). On peut alors considérer, comme le fait Higginbotham (cf. Higginbotham (1985), (à paraître)), que, dans le cas général (dans le cas où le groupe nominal n'est pas un *prédicat*), cette place vide (*x*) doit être supprimée par une opération par laquelle le déterminant du syntagme nominal « lie » (absorbe) la place vide (*x*) associée au Nom lexical. Cette opération, comparable à une fonction qui assigne une valeur particulière à (*x*), nous permet par exemple d'exprimer le fait que le syntagme nominal « *une fée* » renvoie à une *fée* particulière en (3) ci-dessous³ :

3. Le fait que « *Vénus* » (qui est un nom propre) ne requière pas et en fait n'accepte pas de déterminant en (2), semble indiquer que ce type de nom peut être saturé dans le lexique (la saturation d'éléments dans le lexique avant leur insertion en syntaxe est aussi évoquée par Rizzi à propos de la notion d'argument implicite (cf. Rizzi (1986)).

(3) Il lui semblait aimer une fée

Cette façon de voir les choses peut aussi être étendue à la phrase

(4) ci-dessous :

(4) Ce poète aime une linguiste

où l'on dira que le verbe *aimer* est associé à deux places vides, exprimant ainsi le fait que le verbe *aimer* est un verbe à deux arguments (*x* aime *y*). On sait que ces places (ces positions) sont projetées à chaque niveau syntaxique et l'on peut dire, dans les termes de cette interprétation de la théorie de Frege, que chaque place vide doit être associée à un argument et que cet argument attribue à cette place une valeur particulière selon un mécanisme proche de celui par lequel le déterminant attribue une valeur particulière à *fée* en (3)⁴.

Nous désirons montrer que cette interprétation, apparemment anodine de deux principes de la grammaire chomskyenne – le *principe de projection* (qui revient à dire que chaque niveau syntaxique est projeté à partir des propriétés (en termes de positions vides) des éléments lexicaux qui y sont insérés) et le *θ-critère* (qui revient à dire que chaque place vide doit être remplie par un élément approprié) (cf. Chomsky (1982)) – permet d'exprimer la nature d'éléments linguistiques qui ne peuvent être employés qu'en relation avec un antécédent et d'en comprendre le comportement.

2. Vers une conception abstraite du concept de relation inaliénable

On sait que des syntagmes nominaux se référant à certaines parties du corps n'ont pas une référence complète quand ils expriment une relation inaliénable comme cela est, par exemple, illustré en (5) où le nom *tête* ne peut être modifié par un adjectif attributif lorsque (5) a une interprétation proche de celle de (6) :

(5) Elle_i tourne la_i (* lourde) tête

(6) Elle_i tourne sa_i propre tête

Il est intéressant de noter, de ce point de vue, qu'un syntagme nominal exprimant une relation inaliénable se comporte syntaxi-

4. Une analyse de ce type implique que le déterminant *une* ne lie pas (n'absorbe pas) la place vide du nom *planète* en (1) où l'on dira que *une* se comporte comme une sorte d'adjectif dans ce type de construction (cf. Higginbotham (à paraître)). Nous admettrons l'analyse selon laquelle la place vide associée à *une planète* en (1), qui est un prédicat, sera supprimée (saturée) au niveau de la phrase grâce à une règle de prédication (cf. Rothstein (1983)).

quement comme un réfléchi, comme l'ont par exemple noté Kayne (1975) et Guéron (1985). Ce point peut être illustré par le paradigme suivant, inspiré de Guéron (*op. cit.*) où (7.a) est exclu par la contrainte du *sujet spécifié* et (7.b) par la contrainte selon laquelle un syntagme de ce type doit être *c-commandé* par son antécédent (cf. note 1) :

- (7) a. * Elle lui_i semble avoir tourné la tête,
b. * Elle tourne la tête_i vers lui_i

Le contraste entre (7.a) et (7.b) est de ce point de vue parallèle à celui entre (8.a) et (8.b) où le pronom réfléchi *se* est soumis à ces mêmes contraintes :

- (8) a. * Elle lui_i semble s'_iêtre tournée
b. * Elle se_i tourne vers lui_i

Le fait que les syntagmes nominaux qui entrent dans des constructions exprimant une relation inaliénable se comportent comme des réfléchis n'est pas entièrement surprenant en ce qu'il est plausible que ce type d'éléments n'a pas de référence complète (n'a pas de référence indépendante). Il est cependant douteux que cette propriété (qui semble en partie reliée aux propriétés sémantiques du verbe (cf. Hatcher (1944)) doive être marquée dans le lexique pour chaque syntagme nominal pouvant entrer dans ce type de construction.

Nous préférons rendre compte de cet état de fait dans le cadre de l'hypothèse générale mentionnée ci-dessus selon laquelle une opération de « liage » (de la position vide associée au N lexical par le déterminant de ce nom) est une condition nécessaire pour qu'un syntagme nominal ait une référence (une *Bedeutung*, au sens de Frege (1891.b)) (pour qu'une valeur soit attribuée à la place vide (*x*) associée au N intransitif). Nous dirons que, dans le cas des constructions exprimant une possession inaliénable, cette opération est bloquée par la nature sémantique du nom lexical.

Les syntagmes nominaux *une planète* en (1) et *la tête* en (5) partagent donc, selon cette analyse, la propriété de ne pas être localement saturés mais cette propriété dérive de deux faits entièrement distincts dans les deux cas.

L'opération (interne au syntagme nominal) de « liage » de la position vide (la saturation du syntagme nominal) est bloquée puisque le syntagme nominal *une planète* est un prédicat en (1) (cf. note 3), alors que la saturation du groupe nominal est bloquée par la nature même de son nom lexical en (4), où nous dirons que ce type d'argument, *non saturé*, en principe exclu par la théorie de Frege, est précisément rendu licite par le fait même que le syntagme nominal

peut (et doit) entrer en relation anaphorique avec son antécédent⁵.

C'est cette relation *anaphorique* qui permet en dernier ressort d'attribuer une valeur à la position (*x*) associée au N intransitif.

La même analyse, qui permet de comprendre le fait qu'un grand nombre de langues utilisent des syntagmes nominaux dont le nom réfère à certaines parties du corps comme « pronom » réfléchi (cf. par exemple le nom *burua* (tête) en basque), peut aussi être étendue à l'analyse de l'anglais si l'on considère que *herself*, par exemple, est composé d'un spécifieur précédant un nom lexical *self*. Nous dirons que la position vide associée au nom lexical (*self*) n'est pas « absorbée » par le spécifieur, que celui-ci porte le cas accusatif (*her*) ou génitif (*my*) car la nature sémantique du mot *self* exprime une propriété inaliénable (une sorte de partie du corps abstraite) et bloque la coindexation interne au syntagme nominal.

Ceci revient à dire qu'un nom lexical tel que *self* en anglais ou *tête* en français a de par son propre caractère inaliénable la propriété d'« anaphoriser » l'ensemble du syntagme nominal en bloquant la coindexation de la place vide associée au N lexical avec le spécifieur du GN.

On voit donc que la grammaire traditionnelle appelle « pronom » réfléchi certains syntagmes nominaux *idiomatiques* à propos desquels on peut dire que le sens (inaliénable) du nom *noyau* et le sens (possessif) du spécifieur ne sont plus perçus comme distincts (cf. aussi sur ce point le contenu de la note 10, *infra*).

L'analyse que nous proposons prédit que, de façon générale, un argument associé à un Nom inaliénable ne peut être saturé, au sens de la théorie de Frege exposée dans la section précédente, et se comportera comme un réfléchi. Ce type d'élément devra donc entrer en relation anaphorique avec un antécédent qui attribuera une valeur à la position (*x*) associée au nom inaliénable — que le réfléchi soit un syntagme nominal comme dans le cas de *la tête* ou *herself* ou que le réfléchi soit un nom lexical comme dans les cas que nous allons voir ci-dessous.

Nous aimerions relier le caractère particulier des syntagmes nominaux tels que *la tête* en (5) au fait que, dans certaines langues amérindiennes, les syntagmes nominaux dont le nom lexical réfère à certaines parties du corps ou à des relations inaliénables plus abstraites — telles que des *liens de parenté*, des *liens d'amitié* ou des *liens d'amour* — constituent une classe distincte (la classe des noms

5. Le fait qu'un réfléchi doit obligatoirement entrer en relation anaphorique avec un antécédent est subsumé par la théorie du liage dans Chomsky (1982). Cet état des choses découle cependant en partie de la théorie de la saturation si l'analyse proposée ici va dans la bonne direction.

dépendants) et n'entrent pas dans le même système linguistique que celui qui permet de marquer la possession pour les noms qui se réfèrent à des entités *aliénables* (des entités qui sont, de façon générale, conçues comme indépendantes de toute référence à un individu particulier et dont on peut faire le commerce, par exemple)⁶.

Ceci est vrai, que tous les syntagmes nominaux dont le nom lexical exprime une relation inaliénable (au sens large) soient traités comme une classe unique (soient marqués à l'aide d'une même marque possessive) (comme c'est le cas en choctaw par exemple (cf. Davies (1984))) ou que les noms référant à certaines parties du corps soient marqués à l'aide d'un système lexical distinct de celui utilisé pour les termes de parenté (comme c'est par exemple le cas en k'ekchi' (cf. Freeze (1976))).

La particularité d'un système anaphorique propre à la classe lexicale des noms « dépendants » suggère fortement qu'un syntagme nominal ayant comme noyau un nom dépendant (un nom exprimant une entité inaliénable au sens large) est une sorte de réfléchi.

Cette hypothèse nous paraît soutenue par les données du copala trique présentées dans Hollenbach (1984) qui reviennent à dire, en nos termes, qu'un grand nombre de noms « dépendants » sont soumis aux mêmes contraintes que celles qui régissent l'emploi du pronom réfléchi en anglais.

Cet état de fait n'est peut-être pas une caractéristique propre aux langues amérindiennes et le système linguistique de ces langues rappelle fortement le thème **sw* en indo-européen dont on sait par exemple qu'il est présent dans l'étymologie du nom *sœur* (**sw* + *sor* (qui est un nom archaïque désignant la femme), soit littéralement, *sa propre femme*).

On peut envisager, à la lumière des langues amérindiennes, que le **sw* indo-européen était une marque possessive, limitée à l'origine à une classe particulière de noms inaliénables, les noms exprimant des relations parentales, et que cet état de fait est à l'origine du réfléchi *soi* en français et des formes qui lui sont apparentées dans les autres langues indo-européennes⁷.

6. Cf. par exemple Bloomfield (1946) et Pike (1948). La classe des noms inaliénables (dépendants) inclut souvent des noms se référant à certaines parties les plus intimes (sexuelles) de notre corps, des noms exprimant certaines relations amicales, parentales ou amoureuses (et comprend même parfois certains noms renvoyant à certains objets personnels dont il est vraisemblable qu'on ne puisse les laisser en héritage).

7. C'est ainsi que nous interprétons les remarques de Meillet (1937) qui note que le sens du thème **sw* (qui exprime l'appartenance à un groupe social) se retrouve dans ses dérivés, v. sl. *svatu* « proche » (« homme de son propre groupe »), lat.

3. Du caractère inaliénable de l'être

Les remarques de la section précédente nous amènent à poser la question de savoir quelle est la nature même du **sw* indo-européen. On pourrait considérer, conformément à l'analyse de Meillet (1937) que **sw* était en soi une sorte de réfléchi. Ceci revient à dire qu'il correspond, en gros, à la classe des formes réfléchies adjectivales dont l'existence paraît de prime abord attestée dans un grand nombre de langues (cf. *suus* en latin, *sin* dans les langues scandinaves, etc.).

L'hypothèse d'une classe adjectivale de réfléchis pose cependant problème par rapport à notre thèse générale selon laquelle les réfléchis sont des arguments non saturés dans la mesure où la notion d'argument semble restreinte aux syntagmes nominaux et à certains Noms. Elle ne permet en outre pas de comprendre pourquoi ce type d'adjectif est parfois restreint à un type de noms particuliers : les noms exprimant des liens inaliénables.

Il nous semble donc préférable d'analyser le **sw* indo-européen comme une marque *lexicale* particulière — semblable aux marques d'inaliénabilité observées dans les langues amérindiennes — ayant la propriété de signaler que le nom lexical qui la suit est un nom inaliénable.

Cette analyse revient à dire que, contrairement aux cas envisagés dans la section précédente, c'est le *nom* lexical et non pas la *marque lexicale* (qu'elle soit ou non de nature adjectivale) — ni le *syntagme nominal* lui-même dans son entier — qui est l'élément réfléchi⁸.

sodalis (avec *sod-* de **swedh-*), got. *sibja* « famille », skr. *sabba* « assemblée de village », etc. On se rappellera aussi ici l'analyse de Benveniste (1969) qui revient, en nos termes, à dire que les relations parentales inaliénables étaient peut être circonscrites à celles créées sur la base d'une alliance exogamique. Cf. aussi sur ce point Milner (1978).

8. Cf. l'analyse de *soi* proposée *infra*. Nous présupposons ici l'analyse développée dans Pica (1987.a) selon laquelle tous les réfléchis sont soumis aux mêmes contraintes (formulées en termes de *sujet spécifié* et de *c-commande*).

Le fait que certains réfléchis semblent être liés à longue distance (en violation apparente du *sujet spécifié*) ou semblent ne pouvoir entrer en relation anaphorique qu'avec un sujet (en violation apparente de la *c-commande*) n'est — dans le cadre général de cette analyse, qui pose l'existence d'une règle de mouvement cyclique des réfléchis en forme logique — que le reflet « apparent » de contraintes générales sur le mouvement des noyaux lexicaux (des « têtes », dans le sens technique de ce terme).

Cette analyse, qui prédit que seul un réfléchi pouvant à la fois être analysé comme un *noyau lexical* et comme un *argument* (par opposition à un élément *adjoiné*) peut être lié à longue distance (en violation apparente du *sujet spécifié*), n'est pas compatible avec l'hypothèse selon laquelle *suus* en latin, ou *sin* dans les langues scandinaves (qui peuvent renvoyer à des antécédents à longue distance (cf. Ernout et Thomas (1984) et Diderichsen (1939))) sont des *adjectifs* réfléchis.

Cette difficulté disparaît si l'on admet que *suus* ou *sin* sont des marques

Le fait que certains noms exprimant certaines relations de *caractère social, parental* ou *sentimental*, selon les propres termes de Benveniste (*op. cit.*, p. 331), soient précédés d'une marque particulière en indo-européen et dans certaines langues amérindiennes nous indique donc, selon cette façon de voir les choses, que de façon très générale (et à travers des cultures différentes) ce type de *nom* est conçu comme exprimant intrinsèquement quelque chose d'inaliénable⁹.

d'inaliénabilité semblables aux marques d'inaliénabilité que l'on trouve dans les langues amérindiennes et que le réfléchi est le nom lexical lui-même.

L'hypothèse selon laquelle c'est le nom lui-même et non pas le syntagme nominal dans son entier qui est un réfléchi — lorsque celui-ci est précédé d'une marque d'inaliénabilité — est étayée par le fait que la présence d'une marque lexicale d'anaphorisation qui précède un nom « dépendant » n'est pas obligatoire. La marque lexicale peut s'effacer comme cela semble être le cas en védique (cf. Hamp (1984) qui envisage l'existence d'une règle d'effacement du réfléchi). Nous dirons, en nos termes, que la marque d'anaphorisation (qui n'est pas un réfléchi) n'est pas essentielle en soi. (Cf. le cas de langues telles que la langue menomini décrite par Bloomfield (1962), où le caractère inaliénable d'un nom est « marqué » par l'absence d'un signe de possession).

La même analyse peut vraisemblablement rendre compte des faits du copala trique notés par Hollenbach — qui envisage le même type de règle d'effacement de ce qu'il croit être un réfléchi — (cf. Hollenbach (1984), exemples (25) et (26)).

L'hypothèse suivant laquelle c'est le nom lexical lui-même (et non le syntagme nominal dans son entier) qui est anaphorisé en indo-européen ou dans les langues amérindiennes nous paraît par ailleurs étayée par les observations de Bahr (1986), qui montre que, en pima-papago, certains noms peuvent avoir des sens différents selon qu'ils sont suivis ou non d'une marque d'« aliénabilité » : cf. *A-cukug* (ma chair) vs. *A-cukugga* (ma viande); *A-hiosig* (mon âme) vs. *A-hiosigga* (ma fleur), etc. Ces faits nous semblent indiquer qu'il y a bien processus lexical affectant la nature et le sens du nom noyau lui-même.

L'existence de marques *lexicales* d'anaphorisation rappelle aussi à certains égards les propriétés de certains adjectifs, tels que *proprio* en italien, dont nous avons montré qu'ils avaient la propriété de bloquer la coindexation interne des syntagmes nominaux à l'intérieur desquels ils sont utilisés — syntagmes nominaux qui se comportent donc comme des GN réfléchis (cf. Pica (1987.a)).

L'hypothèse qui revient à dire que *suus* et *sin* sont des marques d'inaliénabilité nous paraît étayée par le fait que *sin* n'est pas toujours un spécifieur comme l'indique la grammaticalité de phrases telles que *hoken sin* (le livre sien) en islandais.

L'emploi de noms anaphorisés par *sin* pose cependant problème par rapport à l'analyse développée dans le texte pour certains dialectes tel que le moyen danois dans la mesure où *sin* semble y avoir les propriétés associées, dans notre cadre, aux syntagmes nominaux tels que *herself* en anglais par exemple : la séquence *sin + N* peut renvoyer à un antécédent objet et ne peut être liée à longue distance (en violation du *sujet spécifié*) dans ce type de dialectes (cf. Diderichsen *op. cit.*) où nous voudrions suggérer que c'est le syntagme nominal dans son entier *sin + N*, et non le nom lexical lui-même, qui est l'élément réfléchi, contrairement au danois contemporain standard, où nous dirons que *sin* transmet le trait [+ inaliénable] au nom lexical qui le suit.

9. Le caractère intrinsèquement inaliénable des noms exprimant certaines relations affectives ou parentales peut encore être observé en français contemporain comme me le fait remarquer E. Hamp à qui je dois les contrastes suivants : ? le père

Cette propriété particulière semble pouvoir être étendue à n'importe quel N dans le cas du *suus* latin ou du *sin* scandinave, qui anaphorisent (rendent inaliénable) tout N qu'ils précèdent et bloquent la saturation interne des groupes nominaux à l'intérieur desquels ils sont employés (cf. cependant pour une analyse plus détaillée le contenu de la note 8, *infra*). Le nom lexical de ce type de syntagme nominal se comporte de façon générale comme un réfléchi dans la mesure où aucune valeur ne pourra être attribuée à la position vide (x) associée à N.

L'analyse selon laquelle, le thème **sv* en indo-européen, l'adjectif *suus* en latin ou *sin* dans les langues scandinaves ne sont pas des réfléchis au sens propre, mais sont plutôt des marques lexicales d'anaphorisation (qui ont la faculté d'« inaliénabiliser » le nom lexical auquel elles sont associées) ne peut pas de toute évidence être directement étendue au *se* latin, au *sig* scandinave (ou au *soi* français) qui sont employés *seuls* et dont nous savons qu'ils sont des noms lexicaux.

Nous aimerions suggérer que ces formes sont le résultat d'une nominalisation, sous la forme d'un nom lexical, d'une marque lexicale (adjectivale) d'anaphorisation.

On comprend alors que ce type de nom exprime ce qui se rapporte à l'être comme ensemble de propriétés inaliénables et définisse ainsi ce que nous appellerons *le caractère inaliénable de l'être*.

Cette opération de nominalisation rappelle en partie la nominalisation du *self* en anglais, dont on sait qu'il est issu d'une forme adjectivale. Elle s'en distingue cependant en ce que le *soi* contient en quelque sorte déjà la marque possessive dont il dérive (d'où l'agrammaticalité de formes telles que *son soi* comme dans **chacun se replie sur son soi*, par exemple, et le sens « intrinsèquement » réfléchi du *soi* qui est identifié comme un réfléchi dans les grammaires traditionnelles).

Le *soi* se comporte donc comme un nom (inaliénable) qui ne peut être saturé et doit donc entrer en relation anaphorique avec son antécédent conformément à l'analyse générale développée dans cet article¹⁰.

/ ? *l'amie est venu(e)*, mais *le père de x, l'amie de x est venu(e)*; et, ?? *une voiture à moi*, que l'on comparera à *une amie à moi*.

10. L'analyse de *soi* développée ici rappelle en partie les remarques de Bloomfield à propos de la langue menomini où certains noms dépendants n'acceptent pas de possesseur indéfinis et où Bloomfield note que tout *se* passe comme si le syntagme nominal dénotait « la personne ou l'animal lui-même plutôt que ce qu'il possède ». « Le corps ou l'être (*self*) est le possesseur de l'esprit (*spirit*) ou de l'âme (*soul*) (et pas vice versa) » (cf. Bloomfield (1962)).

Tout *se* passe, en nos termes, comme si le possessif était sémantiquement absorbé

On voit donc que la notion traditionnelle de réfléchi regroupe des réalités linguistiques non homogènes, telles que des syntagmes nominaux (*herself*), des noms « idiomatiques » (*soi*) et des marques lexicales (**sv*) et que le caractère anaphorique d'un syntagme nominal est le reflet de mécanismes généraux mettant en jeu la coindexation interne aux syntagmes nominaux.

Il est raisonnable de penser que les mécanismes linguistiques mis en jeu dans les mécanismes de coindexation interne aux syntagmes nominaux — et la théorie de la saturation qu'ils expriment — appartiennent à la grammaire universelle. Ce qui est cependant *a priori* curieux ici, c'est que ce type de mécanisme fasse référence au

par le nom lexical qui acquiert donc une valeur proche de celle de son antécédent — comme si le nom lexical inaliénable définissait en quelque sorte son antécédent en cernant les propriétés inaliénables.

L'analyse développée dans le texte permet peut-être par ailleurs de comprendre le fait que certaines formes composées telles que *se stesso* en italien ou *sich zelf* en néerlandais ont un comportement distinct de celui de *soi-même* en français ou de son équivalent *sig selv* en danois dont nous avons montré (cf. Pica 1987.b) qu'ils ne pouvaient renvoyer qu'à un antécédent sujet (cf. **jeg fortaeller Jørgen om sig* — litt. J'entretiens George de soi; vs. *han fortaeller dig om sig* — litt. Il t'entretient de soi).

Le comportement des formes du français ou du danois est conforme à l'hypothèse selon laquelle *même* en français ou *selv* en danois ne sont pas des formes réfléchies en soi mais sont plutôt des marqueurs de contiguïté adverbiaux — accolés à des Noms noyaux inaliénables. Ce sont ces noms noyaux qui sont les éléments réfléchis et qui ne peuvent renvoyer qu'à des antécédents sujets, conformément à l'analyse résumée dans la note (8), *supra*.

Cette analyse ne peut en apparence pas rendre compte du comportement de *se stesso* en italien ou de *sich zelf* en néerlandais qui ont un comportement identique au réfléchi anglais (cf. *Gianni ha ricondotto Maria a se stessa con il suo affetto paziente* — litt. Jean a révélé Marie à soi-même (elle-même) par son patient amour, et **Gianni pensava che quella casa appartenesse ancora a se stesso* — litt. Jean pense que cette maison appartient encore à soi-même, — (empruntés à Giorgi (1984)) — et, pour des exemples du même type en néerlandais, Koster (1984)).

Des exemples de ce type montrent que *se stesso* en italien (ou *sich zelf* en néerlandais) peuvent renvoyer à un antécédent objet et sont soumis à la contrainte du Sujet Spécifié. Nous pensons que ce paradoxe apparent provient du fait que *se* en italien et *sich* en néerlandais sont analysés comme des marques possessives lorsqu'ils précèdent respectivement *stesso* et *zelf* (que nous analyserons comme des noms inaliénables (et non pas des adverbes, contrairement au *même* français et au *self* scandinave). Ceci revient à dire que *se* en italien et *sich* en néerlandais sont des marques possessives d'inaliénabilité — proches en quelque sorte du sens originel du **sv* indo-européen — marquant le caractère inaliénable de *stesso* et de *self*, selon un mécanisme proche de celui qui permet de rendre compte du comportement de la séquence *sin* + N en moyen danois (cf. note (8), *supra*). L'hypothèse selon laquelle *stesso* en italien et *zelf* en néerlandais sont des noms est rendue plausible par l'évolution du *self* anglais — dont le caractère nominal paraît bien attesté (cf. aussi note (12), *infra*). Cette hypothèse est peut-être aussi étayée par des constructions du type « *che venga o non venga fa lo stesso* » (litt. qu'il vienne ou ne vienne pas est le même) en italien, ou « *sijn eigenste zelf* » (litt. son propre soi) en néerlandais non standard.

concept d'inaliénabilité, concept qui est clairement enchâssé dans une *réalité sociale*.

Le concept d'inaliénabilité met de fait en jeu une certaine conception de la structure familiale, une certaine conception des échanges commerciaux et, de façon plus générale, une certaine idée de ce qui définit — ou ne définit pas — un individu particulier en tant qu'« être inaliénable ».

Le fait qu'une certaine réalité sociale transparaisse à travers l'usage de la langue n'est pas *a priori* surprenant. Ce qui est plus étonnant c'est que la distinction entre *entités aliénables* et *entités inaliénables* semble bien faire partie d'un savoir inconscient puisque cette distinction ne nous a pas été enseignée à travers une éducation ou une pratique sociale particulières. Cette distinction, qui semble faire partie d'une sorte de savoir primitif dans la mesure où elle fait référence à une réalité sociale qui semble avoir en partie disparu, transparait en outre dans un grand nombre de langues qui ne sont vraisemblablement pas apparentées du point de vue linguistique (cf. sur ce point Greenberg (1987))¹¹.

Nous pensons que cet état des choses milite contre une réduction totale de la langue à une réalité sociale. Le fait qu'un état social en partie disparu transparaisse dans la langue suggère en effet que le système linguistique est lui-même autonome. Ceci semble indiquer que la distinction entre entités aliénables et entités inaliénables fait partie du système linguistique proprement dit — fait elle-même partie de la *métaphysique de la langue* et non de la réalité sociale elle-même — et que ce système est autonome et indépendant des changements sociaux réels.

Le fait que la distinction entre entités inaliénables et entités aliénables se retrouve dans un grand nombre de langues peut être réduit, selon cette façon de voir les choses, au fait que toutes les langues auxquelles nous avons fait référence partagent les mêmes mécanismes de saturation. Ces mécanismes linguistiques, qui font partie de la grammaire universelle autonome, permettent en effet de façon très générale d'exprimer ce type de distinction qui fait donc partie de nos *concepts mentaux* fondamentaux et est peut-être *universelle*.

L'autonomie du système linguistique nous paraît par ailleurs pouvoir être mise en évidence par les faits suivants : On connaît les

11. Cf. par exemple, sur le caractère archaïque de la famille mis en jeu ici, les remarques de Benveniste (*op. cit.*) qui note qu'une forme masculine dérivée du thème *sw n'existe pas en indo-européen et suggère que le « frère » est sur un tout autre plan que la « sœur » qui se définit « par rapport à une fraction sociale, le *sw*, au sein de la "grande famille" où se maintiennent les membres masculins ». Cf. aussi les remarques de Benveniste sur la notion de *chef* plus bas dans le texte.

relations qui existent entre le concept d'« être inaliénable » — le concept de *soi* — et des termes qui ne sont pas à proprement parler des réfléchis mais expriment plutôt l'*identité* (le *même*, par opposition à *l'autre*) tel que l'adjectif lituanien *pats* (lui-même), les formes apparentées à *selv* dans les langues germaniques et peut-être le *-ipse* du latin *ipse* présent dans l'étymologie du mot *même* en français (cf. Benveniste, *op. cit.*, p. 90, et Meillet & Ernout (1932)). On sait aussi que, de façon générale, ces formes adjectivales ont donné des substantifs désignant — selon les propres termes de Benveniste (*id.*, *ibid.*) — « un personnage central qui assume la personnalité, l'*identité* complète du groupe, au point de la résumer en lui-même » : le *chef*.

Le fait que ces formes ne soient pas des formes réfléchies à proprement parler nous semble reflété aujourd'hui par le comportement de mots tels que *selv* en danois ou *même* en français, dont nous avons montré qu'ils n'étaient pas des réfléchis mais étaient plutôt des marques d'*identité* (cf. note 10).

Le comportement du *self* en anglais contemporain et l'évolution du *self* néerlandais ou de l'italien *stesso* — du latin *iste ipse* — (si l'analyse proposée dans la note 10 va dans la bonne direction) suggère cependant que certaines unités lexicales — qui n'étaient pas à l'origine des réfléchis mais des formes exprimant l'*identité* (ou le concept de *chef*) — ont été assimilées à l'intérieur du système linguistique proprement dit à des noms inaliénables exprimant des relations réfléchies¹².

Nous soulignons en guise de conclusion que l'analyse développée dans le cadre de cet article permet de voir comment certains noms intrinsèquement inaliénables, certains noms qui sont « anaphoriques » par l'emploi de marques lexicales particulières ainsi que certains items lexicaux assimilés à des noms inaliénables à l'intérieur du système de la langue, tissent la notion d'*anaphore* et la notion apparentée de *réfléchi*.

Cette notion « immerge » certains concepts *structuraux* tels que la contrainte du *sujet spécifié* ou la notion de *c-commande* dans la *métaphysique* de la langue, qui renvoie elle-même en dernier ressort à une conception *métaphorique* de notre *corps* ou de notre *être*, de nos *rappports sociaux* ou de nos *liens amoureux* à travers laquelle se tisse la notion d'« inaliénabilité ».

Les résultats que nous avons obtenus — et les rapports complexes entre réalité sociale et réalité linguistique qu'ils permettent de

12. Notre analyse selon laquelle le *self* anglais n'est pas un marqueur adverbial — contrairement à l'hypothèse avancée dans Pica (1985) — est confirmée par l'usage de *self* dans certains dialectes américains (black English) où le mot *self* est utilisé pour référer au sexe masculin (une partie du corps inaliénable).

percevoir — nous semblent devoir être gardés à l'esprit à une époque où des analyses syntaxiques rigoureuses sont trop souvent rejetées au profit d'analyses plus globales — au nom de considérations humanistes, de perspectives sociologiques ou politiques dont l'objet déclaré est de mettre en évidence une réalité sociale¹³.

Il est cependant clair, si l'analyse proposée dans cet article va dans la bonne direction, que la réalité sociale mise en œuvre dans la langue a un caractère beaucoup plus complexe que ne le laisseraient supposer des analyses plus globales de la langue qui ne seraient — de par leur nature même — pas à même de percevoir les phénomènes « sociaux » que nous avons mis en valeur ici.

On voit ainsi qu'une conception « autonome » du système linguistique permet non seulement de rendre compte d'un nombre impressionnant de données dans un grand nombre de langues, mais aussi — peut-être paradoxalement — de percevoir une réalité sociale et métaphysique « inconsciente » — dont l'existence même ne nous est révélée que par l'analyse linguistique proprement dite.

University Park, mai 1987

BIBLIOGRAPHIE

- Bahr, D. (1986), « Pima-Papago -ga, "Alienability" », in *International Journal of American Linguistics*, 52.2, pp. 161-171.
- Benveniste, E. (1969), *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. 1. Économie, parenté, société*, Minuit, Paris.
- Bloomfield, L. (1946), « Algonquian », in Harry Hoijer ed., *Linguistic Structures of Native America*, Viking Fund Publications in Anthropology, n° 6, New York, pp. 85-129.
- (1962), *The Menomini Language*, Yale University Press.
- Chomsky, N. (1982), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- (1986), *Knowledge of Language. Its Nature, Origin and Use*, Praeger, New York.
- (1987), « Sur quelques changements concernant nos conceptions du langage et de l'esprit » (ce volume).
- Davies, W. (1984), « Inalienable Possession and Choctaw Referential Coding », in *International Journal of American Linguistics*, 50.4, pp. 384-402.
- Diderichsen, P. (1939), « Om Pronominerne sig og sin », in *Acta Philologica Scandinavica*, n° 13.
- Ernout, A. & Thomas, F. (1964), *Syntaxe latine*, Klincksieck, Paris.

- Freeze, R. (1976), « Possession in K'ekchi' (Maya) », in *International Journal of American Linguistics*, 42.2, pp. 113-125.
- Frege, G. (1892.a), « Sens et dénotation », in *Écrits logiques et philosophiques* (trad. fr. par C. Imbert, Paris, Seuil 1971), pp. 102-126.
- (1892.b), « Fonction et concept », in *Écrits logiques et philosophiques* (trad. fr. par C. Imbert, Paris, Seuil 1971), pp. 80-101.
- Giorgi, A. (1984), « Towards a Theory of Long Distance Anaphors », in *The Linguistic Review* 3, pp. 307-361.
- Greenberg, J. (1987), *Language in the Americas*, Stanford University Press, Stanford.
- Guéron, J. (1985), « Inalienable Possession, PRO-inclusion and Lexical Chains », in J. Guéron, H.G. Obenauer & J.Y. Pollock eds, *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- Hamp, E. (1984), « Towards Indo-European Reflexive Reference », in *Folia Linguistica Historica* VII, pp. 195-196.
- Hatcher, A. (1944), « Il tend les mains vs. Il tend ses mains », in *Studies in Philology* (Chapel Hill), 41, pp. 457-481.
- Higginbotham, J. (1984), « On Semantics », in *Linguistic Inquiry*, 16.4, pp. 547-593.
- (À paraître), « Indefiniteness and Predication ».
- Hollenbach, B. (1984), « Reflexives and Reciprocals in Copala Trique », in *Journal of American Linguistics* 50.3, pp. 272-291.
- Jacob, P. (1980), *L'Empirisme logique. Ses antécédents, ses critiques*, Minuit, Paris.
- Kayne, R. (1975), *French Syntax. The Transformational Cycle*, MIT Press, Cambridge, Mass. (trad. fr. *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Seuil, Paris 1977).
- Koster, J. (1984), « Reflexives in Dutch », in J. Guéron, H.G. Obenauer & J.Y. Pollock eds, *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- Meillet, A. (1937), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Hachette, Paris.
- Meillet, A. & Ernout, A. (1932), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris.
- Milner, J.-C. (1978), « Le système du réfléchi en latin », in *Langages* 50, pp. 73-86.
- Pica, P. (1985), « Subject, Tense and Truth : towards a Modular Approach to Binding », in J. Guéron, H.G. Obenauer & J.Y. Pollock eds, *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- (1987.a), « On the Nature of the Reflexivization Cycle », in *Proceedings of the XVIIth Meeting of the North Eastern Linguistic Society, GLSA, Amherst*.
- (1987.b), « Om den modulære karakter af begrebet "refleksiv". Nogle overvejelser til det danske sprog set ud fra en universel grammatik », in *Selskab for Nordisk Filologi, Årsberetning 1985-1986*, Copenhagen.
- Pike, K. (1948), *Tone Languages. A Technique for Determining the Number and Type of Pitch Contrasts in a Language, with Studies in Tonemic Substitution and Fusion*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.
- Rizzi, L. (1986), « Null Objects in Italian and the Theory of pro », in *Linguistic Inquiry* 17.3, pp. 501-557.
- Rothstein, S. (1983), *The Syntactic Forms of Predication*, PhD Diss. inédite MIT.

13. Il nous semble que nous rejoignons ici — au moins en partie — les remarques lumineuses de Benveniste à propos de la distinction entre *signification* (linguistique) et *désignation* (sociale), « à défaut de laquelle tant de discussions sur le « sens » s'effondrent dans la confusion » (cf. Benveniste, *op. cit.*, p. 12).